as to the present constitution of it that he had no confidence in it.

Mr. Mills spoke at some length of the issues of the last election. He said both the Minister of Justice and the Minister of Finance admitted that an opposition was necessary while at the same time they were endeavouring to annihilate the opposition by a coalition of parties. The Minister of Finance went farther, and maintained that after a coalition, party distinctions in the coalition are an absurdity. He said this was not the position taken by the Finance Minister upon entering the Cabinet, for he informed the country that the Minister of Justice had been graciously pleased to permit him (Sir F. Hincks) to bring another reformer with him into the ministry. It was clear then there was no fusion in the ministerial camp. If the position taken by ministers was correct, he (Mr. Mills) would ask how was it possible to differ about the construction of the Cabinet? How could they differ as to whether there should be two reformers or three, or two conservatives or three, seeing these distinctions were terminated by the coalition of 1867? He said the ministry had all along been like an Eastern Court, into which the hungry from without were eager to be admitted, and the holders of insecure places within, were anxious to hasten into profitable retirement. He spoke of the organization of the machinery of government, and maintained that ministers had confounded a Privy Council with a Cabinet Council. He expressed a doubt as to the necessity of a Privy Council, but argued that as the law provided for its establishment, that leading members of the opposition ought to have been made Privy Councillors, so that they might be in the position of leaders of Her Majesty's opposition in England, having the right to give advice to the Governor General when the exigencies of the public service justified such a course. He next spoke of the innovation made in the constitution by the Nova Scotia Act of last session, and said the government had proceeded as if the Union was a Legislative and not a Federal one. He condemned the policy from the beginning as to the acquisition of the North-West. He maintained the members of New Brunswick had been tricked into placing the location of the Intercolonial Railroad in the hands of ministers, to save the Minister of Customs the humiliation of being opposed by a large majority of the New Brunswick members. He next referred to the position of Sir F. Hincks. He said Byron called Rome the "mother of dead Empires," and that the Minister of Finance was the resuscitated leader of a defunct party; that he had been made the forlorn hope of a government in danger of dissolution, but instead of giving renewed hope, he avouer qu'actuellement, la constitution de ce dernier est telle qu'il n'a pas confiance en lui.

M. Mills parle longuement des résultats des dernières élections. Il déclare que le ministre de la Justice et le ministre des Finances ont tous deux admis qu'une Opposition est nécessaire, tout en s'efforçant d'annihiler l'Opposition par une coalition de partis. Le ministre des Finances est allé plus loin et il a affirmé qu'après une coalition, les distinctions de parti, au sein d'une coalition, sont absurdes. Il précise que ce n'était pas la position du ministre des Finances lorsqu'il est entré au Cabinet, car il a annoncé au pays que le ministre de la Justice était heureux d'introduire avec lui (sir F. Hincks) un réformiste au sein du Gouvernement. Il était évident qu'il n'y avait pas alors de fusion dans le clan ministériel. Si la position adoptée par les ministres est exacte, il (M. Mills) demande comment il est possible d'être en désaccord sur la constitution du Cabinet? Comment peuvent-ils différer sur la question de savoir s'il doit y avoir deux réformistes ou trois, ou deux conservateurs ou trois, alors que ces distinctions se sont terminées par la coalition de 1867? Il déclare que le Cabinet ressemble depuis le début à une cour orientale dans laquelle les affamés de l'extérieur cherchent à pénétrer, tandis qu'à l'intérieur, ceux qui détiennent des postes peu sûrs ont hâte de s'assurer une retraite profitable. Il parle de l'organisation des rouages du Gouvernement et affirme que les ministres ont confondu Conseil privé avec Conseil ministériel. Il doute de la nécessité d'un Conseil privé, mais puisque la loi le prévoit, il prétend que les chefs de l'Opposition auraient dû être nommés conseillers privés, de manière à être chefs de l'Opposition de Sa Majesté en Angleterre et avoir ainsi le droit de donner des conseils au Gouverneur général lorsque les exigences du service public le justifient. Il aborde ensuite le sujet de l'innovation apportée à la Constitution par la Loi de la Nouvelle-Écosse adoptée à la dernière session, et déclare que le Gouvernement a agi comme si l'Union était législative et non fédérale. Quant à l'acquisition du Nord-Ouest, il a condamné la politique suivie dès le début. Il affirme que les membres du Nouveau-Brunswick ont été forcés de s'en remettre aux ministres, en ce qui concerne l'emplacement du chemin de fer Intercolonial, afin d'éviter au ministre des Douanes l'humiliation d'avoir contre lui une grande majorité des députés du Nouveau-Brunswick. Il fait ensuite allusion à la position de sir F. Hincks. Il cite les paroles de Byron selon lesquelles Rome est la «mère des Empires disparus» et il ajoute que le ministre des Finances est le chef ressuscité d'un Parti défunt, qu'il était devenu le dernier espoir d'un Gouvernement en danger de disso-